

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 18
Date de la convocation : 29/06/2023

Objet : Achat parcelles C765 – C767 – C769 – C770

Numéro : IV-2023/42

SEANCE du 11 juillet 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le onze juillet à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame PELLEGRINO Yvette, Première adjointe de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : PELLEGRINO Yvette ; SENTENAC Patrick ; MASCRE Gérard ; BONNEMAISON Chantal ; ZARADER Karine ; LELEU Gérard ; GUERINI Gilberte ; BASCANS Pascale ; BONNAC Patrick ; LEBLOND Alain ; SENTENAC Chrystèle ; FEUILLERAT Patrick ; GUELIN Carole ; BIZET Cécile ; TORRES Sébastien

Pouvoirs : DESPLAS Janine pouvoir à FEUILLERAT Patrick ; LECOMTE Nathalie pouvoir à GUELIN Carole ; LEROUX Jean-François pouvoir à BONNAC Patrick

Absents excusés : DELSOL Alain ; LAMANDE Laurent ; DOTTO Christian ; PAROLIN Vanessa ; DE PUYMAURIN Thierry

Monsieur MASCRE Gérard élu secrétaire de séance

Exposé des visas :

Vu les échanges avec les propriétaires concernés,

Exposé des motifs :

La présidente de séance expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'acquérir les parcelles C765 - C767 – C769 et C770, secteur La Pointe, pour un montant de 10 €/m2 pour la réalisation d'un accès piétonnier et pour l'entretien des espaces du parc du lotissement Créboty. L'acquisition sera constatée par un acte administratif.

Parcelle	Contenance
C 765	440 m2
C 767	26 m2
C 769	20 m2
C 770	19 m2

La totalité des parcelles représente 505 m2.

Soit 505 m2 x 10 € = 5 050 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE

-Approuve l'acquisition des parcelles C765 – C767 – C769 et C770 pour un montant de 10 € / m2, situées à la Pointe, pour la réalisation d'un accès piétonnier à un parc.

-Autorise Monsieur le Maire à passer l'acte administratif correspondant.

**A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 18 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

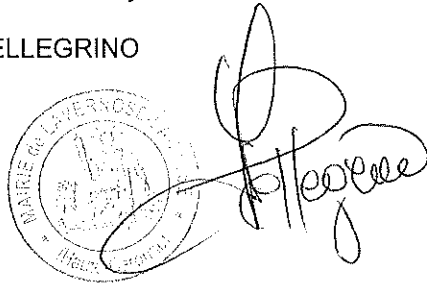
Certifiée exécutoire par le Maire de Lavernose-Lacasse compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 13/07/2023 et de la publication le 13/07/2023.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

A LAVERNOSE-LACASSE LE 11/07/2023

La Première Adjointe

Y.PELLEGRINO

The image shows a circular official seal of the Municipality of Lavernose-Lacasse on the left, with the text 'MAIRIE DE LAVERNOSE-LACASSE' and 'AVRIL 1871' visible. To the right of the seal is a large, handwritten signature in black ink, which appears to be 'Y. Pellegrino'.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-213102874-20230711-IV_2023_42-